

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 113 (1987)

Heft: 10

Nachruf: Cuénod, Michel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Carnet des concours

Gare CFF de Lugano

Ouverture

Organisé conjointement par les CFF, les PTT et les autorités communales de Lugano, ce concours en deux phases est ouvert aux architectes inscrits à l'OTIA et ayant leur domicile fiscal au 1^{er} janvier 1986 dans le canton du Tessin, ainsi qu'aux architectes originaires de ce canton, qui ne sont pas inscrits à l'OTIA mais qui pourraient l'être au vu de leurs qualités professionnelles. Sont également invités 13 bureaux dont : Brera + Böcklin, Genève ; Gachet + Mestelan, Lausanne ; J.-G. Giorla, Sierre ; V. Mangeat, Nyon ; P.-A. Renaud, Genève, pour les Romands.

Ce concours a été ouvert le 6 avril 1987 et les inscriptions prises jusqu'au 30 avril 1987 ; les projets seront rendus pour le 9 octobre 1987.

Pour les prix et les achats, un montant de Fr. 300 000.— est à la disposition du jury, composé de 7 représentants des CFF (dont les architectes Ueli Huber et W. Felber), de 8 représentants des PTT (dont les architectes Ch. Kunz et G. Martini), de 5 représentants de la Ville de Lugano (dont le syndic G. Giudici, arch. SIA), de 3 représentants du canton (dont l'architecte B. Antonini) et de 7 architectes invités comme membres du jury : Leonardo Belevolo, U. Brunoni, G. Durisch, E. Ostinelli, A. Pini, L. Vacchini et Paolo Fumagalli.

La deuxième phase sera vraisemblablement organisée en juin 1988, le rapport du jury de la phase 1 étant prévu pour novembre 1987.

Tous renseignements peuvent être obtenus au bureau technique de la Ville de Lugano, via della Posta 8, 6901 Lugano, les jours ouvrables de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

F. N.

Actualité

Construire et habiter dans l'avenir

La plupart d'entre vous ont certainement déjà planifié leurs vacances pour l'été 1987. Pour l'été 1988, nous avons une suggestion à vous faire : rendez-vous au Danemark où, pour célébrer son millénaire, Odense, la ville natale de Hans-Christian Andersen, a décidé de construire un quartier modèle de 350 bâtiments de toutes tailles et de tous types.

La ville a une population de 172 000 habitants, soit sensiblement la taille des principales agglomérations romandes, et dispose de 200 km de pistes cyclables et d'un vaste noyau historique réservé aux piétons. Les Danois ont toujours eu une conception particulièrement in-

téressante de l'habitat et de l'art de vivre. Le concours ouvert pour ce quartier modèle a été gagné par les architectes Boje Lundgard et Lene Trauberg, de Copenhague. Les bâtiments pourront être visités dans le cadre du premier grand salon international de l'habitation BYG & BO 88, qui se tiendra du 27 avril au 12 juin 1988. Cette exposition s'accompagnera de bon nombre de conférences, séminaires et autres manifestations dont nous vous tiendrons informés en temps utile.

F. N.

Après Grataloup : l'architecture « postnouvelle »

Ingénieurs et architectes suisses, N° 8

Dans la présentation de l'ouvrage de Daniel Grataloup « Pour une architecture nouvelle », notre rédacteur écrivait :

Mais ces constructions objets ne me paraissent tenir compte ni du génie loci, ni des traditions culturelles ni des connaissances de l'artisanat ou de l'industrie de la construction courante.

C'est vrai, bien sûr, mais cela permet d'enrichir l'architecture de créations d'une frappante originalité. C'est ainsi que notre photographie montre une maison réalisée par Grataloup dans la banlieue genevoise et bénéficiant d'un atout « postnouveau » dont le moins qu'on puisse dire est qu'il est surprenant.

L'observateur, ayant repris son souffle après cette révélation, s'informera peut-être sur la source de cette inspiration : s'agit-il tout bonnement de l'*ultima ratio* destinée à garantir l'étanchéité

du toit de la maison (ou de ce qui devrait en tenir lieu) ? Qui se permet de sourire ?

Dédale

Architecture et vidéo

Beaucoup d'architectes connaissent le travail remarquable accompli depuis plusieurs années par B. Jolliet, dans le cadre de l'EAUG et autres organismes genevois, pour mettre au service des urbanistes ou des architectes l'éventail des techniques qu'offre la vidéo. Récemment, la TV romande lui a consacré une émission qui n'est pas passée inaperçue ; on y voyait notamment un court métrage consacré à la Pyramide du Louvre : un dessin de cette pyramide traverse les salles du musée en tourbillonnant, saute la Joconde au passage, puis s'échappe par la toiture et gagne la cour où elle prend sa place, sous les yeux du public. Le tout est réalisé grâce à l'incrustation de données fournies par un ordinateur sophistiqué.

Dans notre région, deux studios viennent de s'ouvrir, qui mettent leurs compétences et leur savoir au service des architectes ou des urbanistes :

- les productions Spectrum, rue de Bourg 28 à Lausanne, où travaillent MM. Nussbaumer père et fils ; Michel Nussbaumer est un cinéaste connu, qui a réalisé un long métrage (*Indian Summer*) et plusieurs courts métrages, dont *La tête contre les murs* ; dessinateur, il a travaillé dans plusieurs bureaux de Lausanne ;
- le Studio Bellevue Vidéo, rue du Maupas 8 à Lausanne, où vous attendent Alex Mayenfisch et Yves Kropf, le fils de notre regretté frère, l'architecte Jean Kropf ; cette jeune équipe a réalisé un film vidéo sur l'animation artistique du

bâtiment administratif de la Pontaise à Lausanne, ainsi qu'un reportage consacré au nouveau Tribunal cantonal de L'Hermitage.

Consultez-les et faites-vous présenter leurs dernières réalisations : vous ne regretterez pas votre temps !

F. N.

Nécrologie

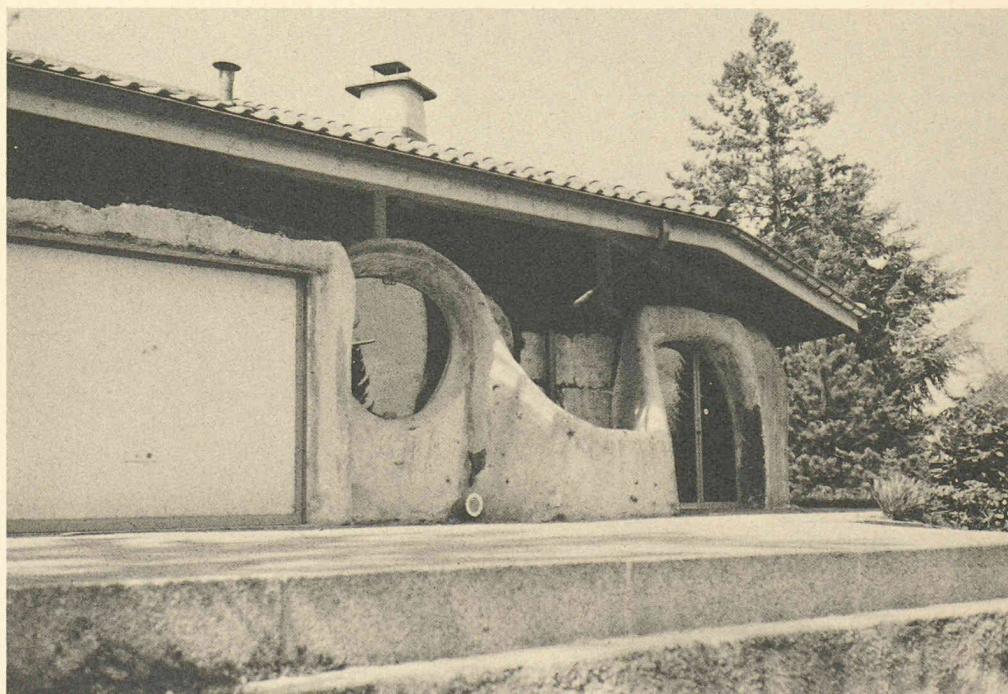
Michel Cuénod, ingénieur électrique, 1918-1987

C'est au seuil de la retraite que Michel Cuénod nous quitte, après une vie professionnelle particulièrement féconde.

Il était né en 1918, dans une famille d'ingénieurs : son grand-père n'était-il pas le constructeur de l'usine hydro-électrique de Chèvres, qui constitue une première mondiale, et l'un des fondateurs des Ateliers de Sécheron ainsi que des Ateliers des Charmilles ? Le défunt a passé les premières années de sa jeunesse en France. C'est en 1930 que sa famille vient s'établir à Genève, où Michel obtient sa maturité avant d'aller étudier au Poly de Zurich, qui lui décerne le diplôme d'ingénieur électrique en 1942.

Il passe les dix premières années de sa vie professionnelle chez Brown Boveri, à Baden, où il participe au développement d'appareillage électrique et pose les bases de ce qui sera sa spécialité : les problèmes de stabilité des réseaux électriques. C'est alors qu'il est l'un des membres fondateurs de la section de Baden de la SIA, en 1949.

En 1950, il épouse Jacqueline Richard ; trois enfants sont nés de cette union. Il vient s'établir à Genève, où il travaille d'abord à



Un très bel exemple d'architecture « postnouvelle » éclosé sur une création de Grataloup.

l'OFINCO puis à la Société Générale pour l'Industrie (SGI). Il collabore à différents grands travaux, tels que les centrales de turbopompage de Vianden, au Luxembourg, et de Gondo, en Valais.

Il consacre deux ans de congé à l'enseignement universitaire, aux Etats-Unis.

Revenu en Europe en 1966, il retourne à la SGI, puis à sa filiale PEG. Il réside une année en Libye pour superviser la mise en service d'une cimenterie près de Benghazi. En 1979, il est envoyé en Turquie pour suivre les travaux de la centrale de Karakaya. A son retour, en 1982, il a la douloreuse surprise de se voir remercié, sans que rien de sa part ne justifie une telle démarche à une année de l'âge d'une retraite bien méritée !

Ses amis peuvent alors assister à un redressement extraordinaire de sa carrière professionnelle : Michel Cuénod retourne pour un temps en Turquie, pour y enseigner à l'Université du Moyen-Orient, à Ankara.

Il assume également plusieurs mandats en tant que conseil, notamment auprès de la TEK, régie d'Etat turque responsable de la production et du transport d'énergie électrique.

De retour en Suisse, il se passionne pour la thermique du bâtiment ; il est chargé de recherches pour l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et pour le délégué à l'énergie du canton de Genève. Engagé par Electrowatt, il retourne une dernière fois en Turquie pour la construction de la centrale hydro-électrique d'Atatürk, sur l'Euphrate.

En décembre 1986, il prend enfin sa retraite, hélas très brève : une semaine après être arrivé dans son chalet de Lens, en Valais, dont il rêvait depuis des années, il doit être hospitalisé et décède bientôt.

Comment résumer les nombreux engagements professionnels et sociaux de Michel Cuénod, venus s'ajouter à une aussi riche carrière ?

Il a publié trois livres sur la régulation et l'automatisme ; on trouve sa signature sous plusieurs centaines d'articles de revues scientifiques et de journaux ; c'est ainsi qu'il a donné une vingtaine de contributions à notre revue entre 1947 et 1979.

Il fut membre fondateur de l'ASPA (Association suisse pour l'automatique) et de l'IFAC (International Federation of Automatic Control), où il joua un rôle considérable comme trésorier durant vingt et un ans.

A Genève, il a contribué à créer et animer le CPCG pour la formation des cadres, le *Quadrivium*, carrefour de réflexion sur l'information, le Groupe pour l'étude de l'énergie et le comité de parents du Collège Calvin.

C'est un homme juste et profondément intègre qui nous a quittés. Sa largueur de vues et ses multiples centres d'intérêt ont rempli une existence très variée, clairement marquée par un axe principal : l'équilibre. Pour lui, les difficultés n'existaient que

pour être surmontées et créer les conditions pour faire grandir l'homme.

Généreux, modeste, critique honnête, il savait stimuler les autres en les encourageant. Artiste dans l'âme, il dessinait comme d'autres photographient, croquant en quelques traits rapides la vie de tous les jours, les paysages, les mouvements. Il montrait par là l'une de ses nombreuses qualités, celle de l'observation sachant distinguer le principal de l'accessoire.

Terminons en soulignant son très profond attachement à sa famille, à qui nous présentons nos plus sincères condoléances.

Rédaction

Lettre ouverte

« Miroir, dis-moi : Qui est la plus belle ? »

Ingénieurs et architectes suisses, N° 5, du 26 février 1987

Monsieur le Rédacteur,

En date du 26 février vous avez publié un article sous le titre « Miroir, dis-moi : Qui est la plus belle ? » dans lequel vous tentiez d'examiner ce qui se cache derrière les façades « miroir » qualifiées de « modes ».

Je ne pense pas que cette classification, trop simpliste à mes yeux, suffise pour appréhender l'ensemble du problème.

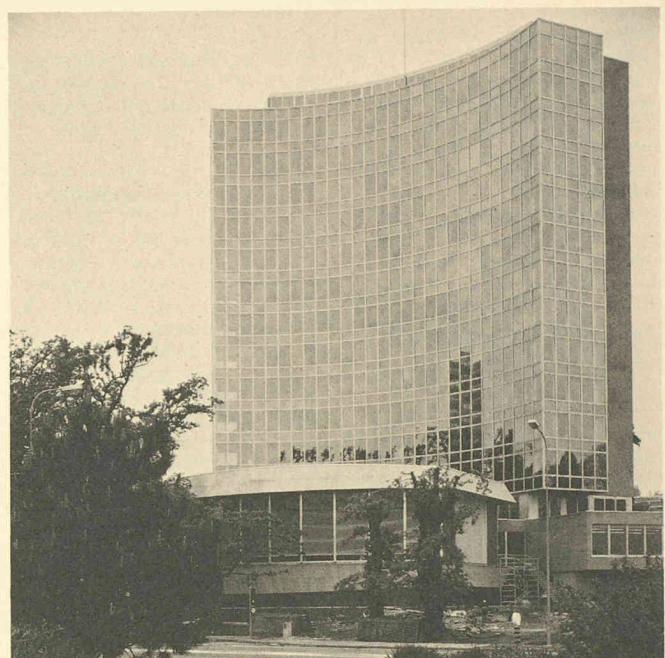
En premier lieu il faut bien admettre que ce n'est pas l'effet de miroir qui a été recherché par les inventeurs de ce matériau, mais l'effet filtrant du verre traité, permettant de renoncer aux stores.

Certes, les architectes se sont emparés de ce nouveau moyen pour l'utiliser à des fins architecturales.

Dans cette prospection il n'y a pas que l'effet de miroir qui est recherché, quand bien même il apparaît au premier chef, devenant « perfide » à vos yeux, car le verre réfléchissant s'exprime comme une surface ne laissant pas pénétrer le regard à l'intérieur du volume qui est livré nu. Cette seule notion avait déjà de quoi attirer l'architecte par la grande franchise qu'elle autorise entre matériau et architecture et ses possibilités d'alléger singulièrement cette dernière.

Mais au-delà, il y avait la possibilité de prospecter d'autres expressions. Par exemple en faisant disparaître les éléments constructifs, ou la notion des différents étages par l'emploi de couleurs strictement identiques entre allèges et fenêtres. Ainsi le volume devient monobloc et l'architecture reprend tous ses droits en traitant le volume pour lui-même.

Une autre possibilité existait en utilisant des plans courbes qui détruisent l'effet de miroir pour ne retenir que l'effet de lumière. Or, par nature, la lumière change d'un instant à l'autre, donnant une vie intense à ce qui est terne, voire mort avec d'autres matériaux.



La tour de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Architecte : Pierre Braillard, Genève.

C'est la victoire de l'architecte de pouvoir animer son œuvre. Donner vie à une chose immobile, quelle joie !

Pour mon compte c'est ce que j'ai recherché de toutes mes forces et, j'ose croire, obtenu avec la tour de l'OMPI à la place des Nations.

Un bloc de cristal, couleur du ciel, qui ne soit pas pesant mais léger et aérien, dont la forme et l'impact changent non seulement au gré de la lumière, mais aussi au gré des mouvements du spectateur.

Les nuages mobiles créent une animation supplémentaire fascinante, impossible à imaginer avec d'autres matériaux.

La fine résille métallique n'intervenant plus dans l'architecture, l'architecte est rendu à sa vocation qui est de traiter les volumes en priorité.

Un autre avantage me paraît essentiel, c'est la possibilité d'obtenir une animation des façades en évitant le piège de sa recherche par l'adjonction d'éléments étrangers dont la conception relève plus du décorateur que de l'architecte et dont la prolifération asphyxie l'architecture actuelle.

Votre article condamnant globalement les verres réfléchissants en ne considérant que leur effet miroitant m'a semblé comporter une lacune que je souhaite combler par ces lignes.

Pierre Braillard,
architecte SIA, Genève

Nous serions très heureux de connaître l'avis de nos confrères architectes sur cette approche de l'architecture et nous publierons volontiers leurs commentaires.

Rédaction

Produits nouveaux

Canaux d'allège et faux plafonds

Les conditions posées aux installations électriques dans les bâtiments administratifs de l'industrie et des hôpitaux, sont aujourd'hui bien plus vastes et complexes qu'au temps où on exécutait des installations apparentes ou encastrées.

Aujourd'hui, les câbles sont disposés dans des canaux d'allège ou de sol prémontés, ou posés sous un faux plancher.

Gardy est spécialisé depuis plus de vingt ans dans le développement et la pose de systèmes de canaux, et vient d'élargir son programme en ajoutant une technique de faux plancher.

Les canaux d'allège consistent en profilés d'aluminium, qui permettent de réaliser presque n'importe quelle forme, grâce au procédé d'extrusion de la matière.

La surface peut, par ailleurs, être colorée soit par oxydation, soit par émaillage au four, pour satisfaire aux exigences architecturales.

Gardy a développé pour ce genre de montage un nouveau canal, se distinguant par deux profilés en équerre. Il peut contenir outre des câbles pour le courant fort et l'informatique, des conduites d'air comprimé, de gaz, etc.

Les appareils sont fixés sur rails DIN au moyen d'un mécanisme à encliquetage.

Pour des exigences élevées d'esthétique, la partie frontale peut être dotée de bois noble.

Notre programme de canaux d'allège en aluminium a maintenant été complété par des canaux en acier, permettant plus facilement de réaliser des exécutions spéciales du point de vue « design ».

Faux plafonds. Cette solution autorise une liberté totale lors de